

---

# DOCUMENTS

POUR SERVIR

## A L'HISTOIRE DE BONE

---

Bien des circonstances imprévues ont empêché la continuation de la publication des notices sur la province de Constantine qui avaient déjà pris place dans les numéros de la *Revue*. Nous allons reprendre ce travail.

Le général d'Uzer, avons-nous dit, avait quitté Bône dans le courant du mois de mars 1836. Le colonel Duverger, chef d'état-major général, était venu le remplacer, et, peu de jours après, le nouveau Bey de Constantine, Yousouf, débarquait aussi au bruit du canon tiré de la Kasba, lui rendant les honneurs à son entrée dans son Beylik.

On a vu qu'à cette époque toutes les tribus situées au sud de Bône avaient reconnu notre loi; mais, les agents d'Ahmed-Bey ne se lassant pas de souffler la révolte, il convenait de créer un établissement militaire en dehors de la ville, en un point favorable à l'observation et à la prompte défense des alliés arabes qui pourraient être menacés. Le maréchal Clauzel espérait aussi que cette création permettait à Yousouf-Bey d'étendre son influence sur le pays, particulièrement dans la direction de Constantine.

Après avoir fait la reconnaissance des environs, le camp dit de Clauzel fut placé à Dréan, sur un monticule à pentes douces s'élevant comme un îlot au milieu de la

plaine, à cinq lieues de Bône et à peu près à égale distance du lac Fetzara et du marabout Sidi Deuden; sa forme était un rectangle, entouré d'un fossé de deux mètres de profondeur, dont les déblais étaient intérieurement relevés en parapets. Aux quatre angles se trouvaient de petits bastions, armés chacun d'une pièce de canon. Deux blockaus intermédiaires, entre la place et la hauteur de Dréan, protégeaient les communications.

En raison du rôle politique et militaire que le Bey Yousouf était appelé à jouer dans le pays, on l'autorisa à recruter un corps d'infanterie turque, jusqu'à concurrence d'un millier d'hommes, qui seraient commandés par de bons cadres d'officiers et de sous-officiers français et indigènes.

Dans l'enceinte du camp de Clauzel, dit le baron Baude qui le visitait peu après sa création, étaient réunis 2,000 hommes, dont moitié de troupes musulmanes. Yousouf avait pris dans ses relations avec les indigènes toute la représentation attachée à sa dignité :

« Il nous reçut sous une vaste tente ouverte, en avant de laquelle ses drapeaux étaient plantés près de quatre obusiers de montagne en batterie. Il vint à notre rencontre entre deux rangs, l'un de Turcs, l'autre d'Arabes, qui se tenaient dans une attitude respectueuse, à droite et à gauche. Les Turcs étaient de ceux que, de concert avec d'Armandy, il avait conquis par son adresse et son courage, en 1832, dans la Kasha de Bône; les Arabes étaient des jeunes gens appartenant aux principales familles des tribus, et leur présence en ce lieu était un signe d'assentiment et de soumission. Quoique le camp fût commandé par un chef de bataillon français, Yousouf y exerçait sur les siens une autorité souveraine. »

La nomination du Bey Yousouf et les proclamations lancées par lui dans le pays avaient fait renaître l'espérance dans le cœur de tous les chefs qui avaient à se

plaindre du régime tyrannique d'El-Hadj Ahmed-Bey. Le cheikh El-Arab Ferhat ben Saïd, Ben Abd-er-Selam El-Mokrani, cheikh de la Medjana, le cheikh des Rir'a de Sétif écrivirent au Bey Yousouf, lui offrant leurs services. El-Hassenaoui, personnage des Hanencha, se rendait de son côté au camp de Clauzel à la tête de 200 cavaliers et faisait sa soumission. Belkacem ben Younès du Dir, après avoir visité lui-même Yousouf, lui adressait, en envoyant son fils, jeune et beau cavalier, une lettre contenant le passage suivant : « Je t'envoie mon fils ; » c'est ce que j'ai de plus cher au monde. Garde-le jusqu'à » ce que tu marches sur Constantine, et, si, au premier » bruit de tes pas je ne te rejoins point avec 8,000 cavaliers pour me ranger sous tes bannières, fais tomber » la tête de mon enfant chéri ! »

Tous ces chefs cherchaient à connaître nos intentions ; et donnaient leur parole que, si nous nous décidions à marcher sur Constantine, ils appuieraient notre mouvement en faisant diversion au delà de cette ville. Ils ne pouvaient pas, disaient-ils, se ranger près de nous immédiatement, attendu que, si nous ne persistions pas à aller renverser le Bey Ahmed, ils perdraient à tout jamais leur pouvoir et leur influence. Comme il était à craindre que d'aussi bonnes dispositions ne se gâtassent par le trop de lenteur et de temporisation, Yousouf-Bey fut autorisé à faire quelques démonstrations dans la contrée.

L'établissement d'un camp offensif à plus de cinq lieues de Bône, et les bruits de préparatifs d'une expédition contre Constantine avaient déjà éveillé l'attention d'Ahmed-Bey, qui se hâta de placer un poste d'observation de 500 cavaliers aux environs de Guelma. Le colonel Duverger et Yousouf-Bey résolurent de pousser une reconnaissance sur ce point dans le but de dissiper ce rassemblement et de détruire l'influence qu'il pouvait exercer sur les tribus environnantes. Le 23 juin, vers 10 heures du soir, la petite colonne réunie au Camp de

Clauzel se mettait en mouvement (1). Après avoir parcouru environ sept lieues du pays, l'infanterie et l'artillerie étaient laissées en position sur la hauteur de Mouelfa, tandis que toute la cavalerie continuait à marcher vers Guelma. En descendant la vallée de Hammam-Berda, les tribus qui l'occupaient montrèrent de l'inquiétude et déjà faisaient filer leurs troupeaux vers la montagne. Mais après quelques pourparlers avec nos spahis, ces populations, qui pour la première fois voyaient de troupes françaises dans leur pays, rentrèrent sous leurs tentes.

A 8 heures du matin, le 24, après avoir traversé le gué de la Seybouse, la colonne débouchait au milieu des ruines romaines de l'antique Calama-Guelma. Pendant l'exploration de cette position importante, au débouché de plusieurs vallées, on n'aperçut pas l'ennemi, dont le camp était placé à quatre lieues plus loin, parce que, dès la veille, prévenu par ses espions, il s'était replié précipitamment. Le but de la reconnaissance étant rempli, on rétrograda vers Bou-Sebâ. Yousouf-Bey, profitant avantageusement de cette excursion, parvint à rallier à son autorité plusieurs tribus hostiles entre elles et aux Français. Les cheikhs réunis discutèrent vivement leurs intérêts devant Yousouf, qui sut les amener à se faire des concessions réciproques et à former entre eux une ligue pour interdire l'entrée de leur pays montueux aux troupes d'Ahmed-Bey et assurer la plus grande tranquillité depuis le camp de Clauzel jusqu'à Guelma. Le

---

(1) Cette colonne, sous les ordres du colonel Duverger, se composait de :

- 350 chevaux du 3<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique;
- 200 hommes du 59<sup>e</sup> de ligne;
- 25 du génie;
- 4 pièces d'artillerie;
- 300 spahis réguliers;
- 300 Turcs à pied;
- 1200 spahis auxiliaires.

traité d'alliance conclu et terminé par la distribution de burnous et les prières d'usage, nos troupes rentraient au camp de Clauzel.

Peu de jours après une nouvelle reconnaissance était dirigée du côté de La Calle, et les populations de cette contrée s'étant montrées très bien disposées en notre faveur, l'occupation de l'ancien établissement de la *Compagnie française* fut immédiatement décidée.

M. Berthier, capitaine aux spahis, accompagné de 40 Turcs, partit du camp de Clauzel le 14 juillet, et, après avoir reçu partout sur sa route l'accueil le plus amical, il fit, le lendemain, son entrée à La Calle, au moment où y abordait le chebek de l'État le *Mufoli* et un sandal portant les outils, les matériaux et les vivres. On s'occupa aussitôt à débarquer le matériel, et à exécuter des travaux de défense. Ceux du moulin, qui se trouvait à une petite portée de fusil du mur d'enceinte et qui était le point le plus important de la position, furent commencés les premiers. On mit ensuite à l'abri de l'escalade les brèches nombreuses existant à ce mur, en y ménageant quelques créneaux. On construisit ensuite un logement pour la garnison dans l'ancienne maison du gouverneur du Bastion, alors fort délabrée, mais qui devait servir de réduit en cas d'attaque. Enfin, on nettoya les puits et les fontaines des environs, dont les eaux croupissantes étaient devenues infectes.

La mer étant devenue forte, une soixantaine de bateaux corailleurs, voyant flotter le drapeau tricolore sur l'ancien Bastion, vinrent mouiller et montrèrent une grande joie de voir La Calle réoccupée. Pendant les deux jours qu'ils y séjournèrent, ils fournirent volontairement leurs équipages pour aider les travailleurs. Cette occupation était vivement désirée par les pêcheurs de corail, qui, se trouvant, depuis la destruction de l'ancien établissement, réduits à faire leurs dépôts à Tabarque, puis à Bône, et à s'y réfugier dans les gros

temps, couraient quelquefois des dangers et perdaient toujours un temps précieux à leurs opérations.

Les indigènes, qui regrettaient naturellement les relations commerciales qu'ils avaient autrefois sur ce point avec les Européens, se montraient aussi très satisfaits, et s'empressaient de conduire des bœufs et d'apporter diverses denrées sur un marché installé spontanément.

On parvint, à cette époque, à se débarrasser à Bône d'un brigand du nom de Bel-Arbi qui, depuis plusieurs années, terrorisait les habitants de la ville et des environs. Bel-Arbi était un ancien porteur d'eau, qui avait quitté Bone au moment de notre arrivée et s'était retiré dans la montagne de l'Édough. Les localités lui étaient parfaitement connues, et, à beaucoup de courage et de résolution, il joignait un grand fanatisme religieux. Brûlant de manifester, par des actes, sa haine implacable contre les chrétiens, il était allé d'abord trouver Ben Yakoub qui nous combattait; puis, impatienté de la tiédeur de ce cheikh, qui ne nous faisait plus une guerre à outrance, il s'érigea lui-même en chef de bande, et, à la tête de quelques malandrins de son espèce, il mit à exécution un système de vol, de meurtre et de dévastation que le Bey de Constantine récompensait généreusement, espérant toujours rendre impossible l'établissement des Européens, en les tenant sans cesse en crainte. Bel-Arbi rôdait souvent la nuit autour de nos blockaus où il avait tué et même enlevé plusieurs de nos factionnaires; des embuscades avaient été tendues pour le prendre; il les avait toujours évitées ou avait été assez heureux pour les fuir. Pendant qu'on le guettait inutilement sur un point, il allait ailleurs commettre des atrocités sur les jardiniers européens habitant des baraques aux portes de la ville. Le Bey Yousof acquit la certitude que la tribu des Sanhadja accueillait Bel-Arbi dans son douar, où il avait même montré la tête d'un malheureux factionnaire qu'il avait égorgé. Un châtement exemplaire était de toute nécessité; il fut in-

fligé aux Sanhadja, qui perdirent dans une razzia nocturne plusieurs hommes et beaucoup de bestiaux.

Bel-Arbi n'en continuait pas moins ses brigandages de jour en jour plus audacieux, lorsque, le 10 août dans l'après-midi, le cheikh Kermiche fit prévenir à Bône que Bel-Arbi et un de ses complices étaient dans la montagne à trois quarts de lieue de la ville où il les avait fait cerner, parce que ces scélérats lui avaient déjà blessé deux hommes. On fit partir immédiatement un escadron de chasseurs et quelques hommes d'infanterie. A peine Bel-Arbi eût-il aperçu les Français qu'il voulut fuir, mais une décharge le renversa; il était atteint de trois balles. Les gens de Kermiche lui coupèrent immédiatement la tête; son compagnon fut pris en vie et mis entre les mains du conseil de guerre.

Un hazard assez singulier avait fait découvrir que ces scélérats rôdaient dans la montagne auprès de la ville. Des femmes kabyles trouvèrent, le 9 au matin, sur le bord d'un ruisseau où elles allaient laver du linge, un sac en cuir contenant de la farine humectée d'huile, aliment ordinaire des Arabes en campagne, des limes et autres instruments propres à ouvrir et fracturer des serrures. Ces derniers objets furent une révélation pour le cheikh des Kermiche à qui le sac avait été apporté. Remarquant avec sagacité que la farine n'avait pas été mangée par les chacals, il en conclut que le sac était perdu depuis le matin seulement et ses soupçons se portèrent immédiatement sur Bel-Arbi; aussitôt, il avait rassemblé ses gens et commencé le traque de la montagne qui amenait la découverte du brigand.

Cependant, le Bey Ahmed était informé, jour par jour, de tout ce qui se passait à Bône et au camp de Dréan. Le kaïd de l'Oued-Zenati, Mokhtar ben Chaoula, avait placé de nombreux espions parmi nous et adressait, chaque soir, un rapport au Bey, lequel apprenait ainsi les nombreuses défections qui se produisaient depuis quelque temps parmi les nouveaux alliés indigènes du Bey You-

souf. En effet, El-Hassenaoui et autres personnages qui s'étaient déclarés pour nous l'avaient abandonné. Yousouf assurait que ces défections provenaient des retards apportés à notre marche sur Constantine, tandis que les Arabes justifiaient l'abandon de notre cause en se plaignant de Yousouf lequel les traitait, disaient-ils, à la turque, beaucoup plus durement que le Bey Ahmed lui-même (1). Ce dernier n'était pas sans inquiétude pour l'avenir. Notre camp de Dréan était une première étape vers sa capitale; dès lors, il voulut tenter d'abattre, par une action décisive, le prestige de son rival Yousouf. Ahmed-Bey vint camper lui-même au mois d'août sur les hauteurs de Ras-el-Akba, avec toutes les forces dont il disposait. Il ne lui en fallut pas davantage pour raffermir le zèle de ses partisans inactifs et de lancer des bandes qui, descendant vers Bône par les pentes boisées de l'Édough, jettaient l'épouvante jusqu'aux portes de la ville en massacrant des Européens et incendiant leurs habitations de la banlieue. Cette attaque du 9 octobre n'avait d'autre but que de faire une diversion. Ahmed-Bey lui-même montrait dans la matinée du même jour ses coureurs au sud-ouest du camp de Dréan. L'ennemi se renforçait de moment en moment; Yousouf sortait à 11 heures avec ses Turcs et ses spahis au nombre de 500 hommes et la lutte s'engageait. Fort heureusement un escadron de chasseurs d'Afrique, sous les ordres du capitaine Marion, dirigé de Bône sur le camp pour renforcer le poste, accourut au bruit de la fusillade. Les chasseurs chargent les Arabes avec leur résolution habituelle; les spahis et les Turcs se joignent. Tandis que les premiers assaillants sont enfoncés, deux colonnes de cavalerie ennemie se détachent sur leur droite et se répandent dans la plaine de la Seybouse; elles vont jusqu'à mi-chemin de Bône, enlevant le bétail d'un douar

---

(1). Voir les *Annales algériennes* de Pélissier, qui donnent des détails sur les causes de ces défections.

établi sous la protection d'un blockaus, coupent la tête à un voiturier français et à quatre enfants arabes.

Quatre compagnies du 17<sup>e</sup> léger leur barrent le chemin au retour; les chasseurs et les spahis appuyent ce mouvement en décrivant au sud du camp un grand arc de cercle et reprennent tout le bétail enlevé. L'ennemi s'éloigne dans toutes les directions, et, le soir, il avait complètement disparu (1).

Les rapports officiels de cette époque relatent, qu'enthousiasmé par les autorisations verbales qu'il avait reçues du ministre, le maréchal Clauzel poussait vivement dans le sens d'une expédition contre Constantine. Il assurait dans toutes ses lettres que tout se soutenait au gré de ses désirs dans cette province; que les tribus étaient disposées à concourir en très grand nombre à la prise de la ville et au renversement du despote Ahmed-Bey; qu'elles nous reprochaient le retard que nous mettions à faire cette conquête; qu'elles s'en inquiétaient d'autant plus qu'elles s'étaient compromises pour nous.

A cet égard, il ne se bornait pas à ses propres affirmations; il envoyait les correspondances qu'il recevait de Bône et qui prouvaient les nombreuses intelligences du Bey Yousouf qui avait donné, disait-on, donné son dernier écu, son dernier habit, son dernier sabre, pour faire des partisans à lui et à nous, et qui, dans ce but, avait redoublé de dévouement, d'activité, de capacité. Il avait si bien pris parmi les Arabes, auxquels il savait à la fois plaire et commander, qu'il ne s'agissait que de marcher pour arriver par journées d'étapes à Constantine. Une fois notre Bey installé, nous n'aurions besoin pour le maintenir que de laisser dans la place huit ou neuf cents hommes, qui, peu de temps après l'organisation du pays, pourraient être mis à la charge du beylik, ce qui soulagerait d'autant le trésor. Ainsi avec peu d'hommes et point d'argent, on dominerait bientôt la totalité du pays.

---

(1) Baude.

Quand de telles entreprises sont commencées, il y a nécessité à leur donner suite. Était-il possible que le gouvernement abandonnât ou ajournât l'expédition, quand on lui affirmait que le moindre retard allait compromettre des résultats acquis, qu'il allait nous déshonorer à la fois aux yeux de nos ennemis et de nos alliés?

« Ici, écrivait le maréchal, il ne faut pas reculer lorsqu'on s'est avancé; cela équivaut à une défaite dans l'esprit des Arabes (1). »

L'expédition de Constantine était donc autorisée et allait avoir lieu. Avant d'aborder le récit de cette campagne, il est utile de revenir un instant sur le passé et de faire connaître les relations qui avaient eu lieu à cette époque entre les chefs de notre armée d'Afrique et le Dey de Constantine.

Au mois de septembre 1830, le général Clauzel avait succédé au maréchal de Bourmont dans le commandement de l'armée. L'occupation restreinte de l'Algérie étant alors à l'ordre du jour et l'effectif du corps expéditionnaire considérablement réduit, le général Clauzel ne pouvait faire face partout aux difficultés incessantes qui se présentaient. Il résolut donc de concentrer toutes ses forces dans la province d'Alger et de céder, sous notre suzeraineté, celles d'Oran et de Constantine à des princes de la famille régnante de Tunis.

Les pourparlers engagés entre les contractants ayant amené un résultat satisfaisant, le général Clauzel prenait tout d'abord un arrêté conçu en ces termes :

« Le général en chef, considérant que le Bey de Constantine s'est refusé à faire acte de soumission, qu'il a constamment résisté aux injonctions réitérées qui lui ont été faites à ce sujet, qu'il n'a payé aucun impôt, n'a satisfait à aucune subvention, qu'enfin, dans les villes, et particulièrement dans celle de Bône, il affecte de persé-

---

(1) Rapport à la Chambre des députés.

cuter les habitants qui se sont montrés partisans de la domination française.

» Arrête ce qui suit :

» Art. 1<sup>er</sup>. — El-Hadj Ahmed, Bey de Constantine est déchu, et les peuples de sa dépendance sont déliés de toute obéissance à son égard.

» Art. 2. — Il sera pourvu incessamment à son remplacement.

» Alger, 15 décembre 1830.

» Général CLAUZEL. »

Quant au traité avec Tunis pour la cession de Constantine, en voici la teneur :

« Le général commandant en chef l'armée française en Afrique, en vertu des pouvoirs qu'il tient de S. M. le roi des Français; en sa qualité de général en chef, et Sidi Mustapha, muni des pleins pouvoirs de S. A. le Bey de Tunis et de Sidi Mustapha, son frère, sont convenus de ce qui suit :

» Art. 1<sup>er</sup>. — Le général en chef, en vertu des pouvoirs sus-dits, ayant nommé Bey de Constantine Sidi Mustapha, désigné par S. A. le Bey de Tunis, son frère; et sa dite altesse, ainsi que Sidi Mustapha, Bey désigné, ayant été autorisé par les pleins pouvoirs déjà cités, Sidi Mustapha, garde des sceaux et ministre à garantir au nom de S. A. et du Bey désigné, les conditions déjà convenues entre les parties contractantes, ainsi que leur exécution; il a été convenu de rédiger ces conditions au moyen du présent acte, lequel, écrit dans les deux langues, sera signé par les deux parties, en leurs qualités respectives exprimées dans le préambule. »

Ces conditions sont les suivantes :

« 1<sup>o</sup> S. A. le Bey de Tunis garantit et s'oblige person-

nellement au paiement à Tunis, à titre de contribution pour la province de Constantine, de la somme de huit cent mille francs pour l'an 1831. Le premier paiement, par quart, aura lieu dans le courant de juillet prochain et les autres à des époques successives, de manière que tout soit soldé à la fin de décembre 1831 ; et pour la régularité des écritures, il sera consenti au nom du Bey de Tunis, par Sidi Mustapha, garde des sceaux, l'une des parties contractantes, quatre obligations de deux cent mille francs chacune au profit du trésor français ;

» 2° Le paiement des années suivantes, également par quart ou trimestre, sera la somme de un million de francs divisée en quatre paiements, sauf les arrangements qui pourraient être pris postérieurement après que la province de Constantine sera pacifiée ;

» 3° L'asile sera accordé, sans aucun frais par le gouvernement de Tunis, dans l'île de Tabarca, aux bâtiments français, pêcheurs de corail ou autres ;

» 4° Dans les ports de Bône, Stora, Bougie et autres de la province de Constantine, les Français ne paieront que moitié des droits d'entrée de douane imposée aux autres nations ;

» 5° Tous les revenus de la province de Constantine, de quelque nature qu'ils soient, seront perçus par le Bey ;

» 6° Toute protection sera accordée aux Français et Européens qui viendront s'établir comme négociants ou agriculteurs dans la province de Constantine ;

» 7° Il ne sera placée aucune garnison française dans les ports ou villes du beylik avant que la province de Constantine ne soit tout à fait soumise ; et, dans tous les cas, il sera pris, d'un commun accord, des mesures d'ordre dans l'intérêt réciproque ;

» 8° Si S. A. le Bey de Tunis venait à rappeler près d'elle le Bey de Constantine, son frère, il serait désigné un autre prince qui réunît les qualités nécessaires et

qui, *sous l'approbation préalable du général en chef*, reçoit la commission du Bey de Constantine.

Art. 2. — Le présent acte, rédigé dans les deux langues, a été signé par le général en chef et par Sidi Mustapha, chacun en leurs qualités précédemment exprimées, en double expédition dont l'une est restée aux mains du général en chef et l'autre a été retenue par Sidi Mustapha.

» Alger, le 18 décembre 1830.

» *Signé* : Comte CLAUZEL,

» SIDI MUSTAPHA. »

Ce traité n'ayant pas été approuvé par le gouvernement français, le général Clauzel demanda son rappel.

L.-Charles FÉRAUD.

(*A suivre.*)

